

Le Bulletin

N°2



DETTWILLER
ROSENWILLER

Juin
2023





Le Bulletin

SOMMAIRE

MAIRIE DE DETTWILLER

23 rue de la Gare - 67490 DETTWILLER
Tél. 03 88 91 40 21 - Mail : info@dettwiller.fr
Site internet: www.dettwiller.fr
Facebook: @MairiedeDettwiller

HORAIRE DE LA MAIRIE :

Lundi, mardi et vendredi
de 9h à 12h et de 16h à 18h.
Mercredi de 8h à 12h et de 16h à 18h.
Fermé le jeudi.

PERMANENCE DES ADJOINTS :

Samedi matin de 10h à 12h
sur rendez-vous.

Temps forts	p.3
Vie communale	p.4-09
Environnement	p.10-11
Éducation	p.12-13
Solidarité	p.13
Histoire	p.14-15
Évènements	p.16-19
Agenda	p.20

Bulletin communal trimestriel : Juin 2023

Date de publication : 15 Juin 2023

Directeur de publication : M. Claude ZIMMERMANN, Maire

Photo de couverture : P. BOEHM

Publication : Commission communication. **Conception, impression :** Imprimerie Cathal, HOCHFELDEN

Dépôt légal : Juin 2023. Par respect pour l'environnement, ce document est imprimé sur du papier sans chlore PEFC

Malgré tous les soins apportés à la réalisation de ce bulletin, des erreurs ne peuvent être exclues.

Les temps forts



Nettoyage de printemps (25 mars 2023)



Marché du printemps (16 avril 2023)



Marché du printemps (16 avril 2023)



Marché du printemps (16 avril 2023)



Marché du printemps (16 avril 2023)



Marché du printemps (16 avril 2023)



Marché du printemps (16 avril 2023)

SÉANCE DU 8 MARS 2023

AFFAIRES GÉNÉRALES

Comptes administratifs 2022

Le compte administratif suivant a été approuvé par le Conseil Municipal

Fonctionnement	
Dépenses	1 338 435,17€
Recettes	1 651 447,55€
Résultat de fonctionnement de l'exercice 2022 - excédent	313 012,38€
Excédent antérieur reporté	1 413 289,43€
Résultat de fonctionnement de clôture 2022 - excédent	1 726 301,81€
Investissement	
Dépenses	565 047,45€
Recettes	1 104 968,88€
Résultat de fonctionnement de l'exercice 2022 - excédent	539 921,43€
Déficit antérieur reporté	-191 174,40€
Résultat d'investissement de clôture 2022 - excédent	348 747,03€
Résultat global de l'exercice 2022 (fonctionnement + investissement)	2 075 048,84€

SÉANCE DU 3 AVRIL 2023

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL

Élection d'un nouvel adjoint au Maire

Suite à la démission de Monsieur Marc VOGEL de ses fonctions d'adjoint au Maire et de son mandat de conseiller municipal, Monsieur le Maire propose d'élire un nouvel adjoint.

Le Conseil Municipal

- DÉCIDE d'élire un nouvel adjoint qui occupera le dernier rang du tableau des adjoints.
- DÉCIDE que les adjoints situés après l'adjoint démissionnaire dans l'ordre du tableau remonteront d'un cran.

Monsieur Christian, Jean, Ernest ROBACH est nommé cinquième adjoint au Maire et est immédiatement installé.

L'ordre des adjoints devient le suivant :

- 1^{ère} adjointe : Madame Monique GRAD-ORAN
- 2^{ème} adjoint : Monsieur Pascal BOEHM
- 3^{ème} adjointe : Madame Danièle MEYER
- 4^{ème} adjointe : Madame Christine GEBUS
- 5^{ème} adjoint : Monsieur Christian, Jean, Ernest ROBACH

AFFAIRES FINANCIÈRES

Tarifs communaux

La Commission Réunie, qui s'est tenue le 28 mars 2023, propose de fixer les tarifs communaux selon le tableau présenté en séance.

Le Conseil Municipal

- VALIDE la proposition faite par la Commission Réunie,
- FIXE les différents tarifs communaux selon le tableau présenté en séance,
- DÉCIDE de l'application de ces tarifs à compter du 01/05/2023.

Fixation des taux d'imposition pour l'année 2023

Depuis 2020, le taux de Taxe d'Habitation (TH) était figé à sa valeur de 2019 jusqu'en 2022 inclus suite à la réforme de la fiscalité directe locale. A compter de 2023, le taux de Taxe d'Habitation (sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale) peut à nouveau être voté et modulé par les collectivités locales en référence à l'article 1636 B sexies du Code Général des Impôts.

Il est proposé, de modifier les taux d'imposition en 2023 en les augmentant de 3% par rapport à 2022 et de porter à :

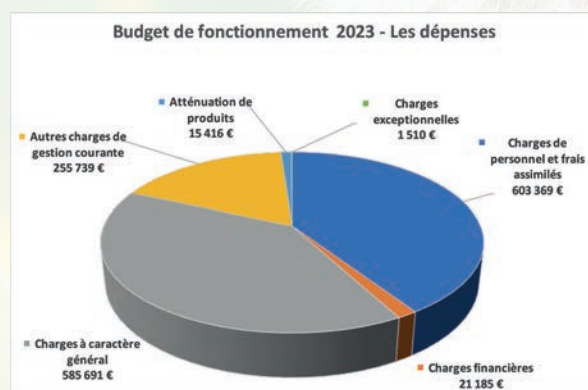
- Taxe d'Habitation (TH) : 14,34%
- Taxe foncière bâti (TFB) : 26,75%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 50,34%

Le Conseil Municipal

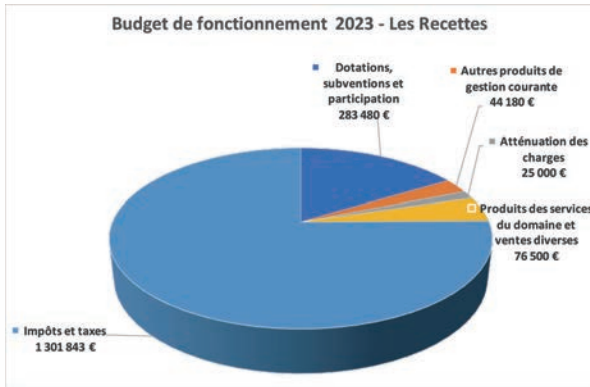
- DÉCIDE de procéder à une augmentation de 3% des taux d'imposition pour 2023.

Budget Primitif

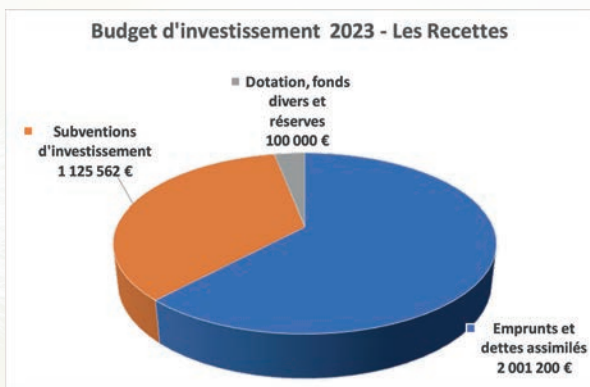
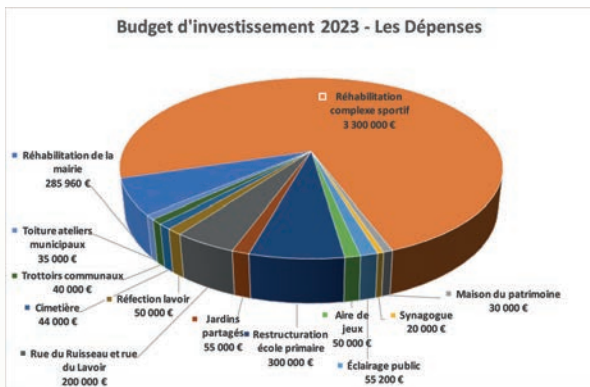
Section de fonctionnement



Le procès verbal intégral de la réunion du conseil municipal est consultable sur le site de la commune : www.dettwiller.fr



Section d'investissement



DOMAINE ET PATRIMOINE

Désignation des membres de la Commission Consultative Communale de la Chasse

Le Conseil Municipal

- DÉCIDE de constituer la Commission Consultative Communale de la Chasse.

DÉSIGNE :

- Monsieur Claude ZIMMERMANN, président de la 4C,
- Messieurs Alfred KLEITZ et Steve WOLFFER, en qualité de représentants de la commune.
- DÉCIDE que ces mêmes personnes siégeront au sein de la commission de relocation en cas d'adjudication publique ou d'appel d'offres.

Arrêté Municipal

Un arrêté municipal pour lutter contre le démarchage à domicile abusif ou frauduleux.

Depuis plusieurs semaines, nous constatons que le nombre d'appels est en constante augmentation afin d'alerter la Mairie sur ces pratiques déloyales et/ou agressives de démarchage abusif.

Afin de lutter contre ces pratiques, la commune de Dettwiller vient de prendre un arrêté réglementant cette pratique.

Ainsi de nouvelles dispositions viennent durcir l'encadrement du démarchage commercial à domicile non sollicité.

La pratique du démarchage commercial sur le territoire de la commune est autorisée sous réserve que toute société, entreprise individuelle, entreprise artisanale ou association déclare cette pratique à la mairie au minimum 10 jours ouvrés, et ce avant de commencer la prospection.

Les habitants qui s'estiment victimes de pratiques commerciales déloyales ou agressives ou encore d'usurpation manifeste d'identité de la part des démarcheurs à domicile sont invités à prendre contact avec la gendarmerie de Saverne au 03 88 91 19 12.



Festival l'Alsace se (Ra)Conte

Dans le cadre de la première édition du Festival l'Alsace se (Ra)Conte, la bibliothèque a accueilli le dimanche 16 mars, la Compagnie Aboudbras.

Ce ne sont pas moins de cinquante personnes, enfants et adultes, qui sont venues écou-

ter les Contes bilingues (français/allemand), Märchenwald-La forêt des Contes.

Sur la scène, se trouvait une longue table, une pile de livres et voilà que l'histoire prend au fur et à mesure vie avec les voix de Jessica et Jérôme. Ils nous ont emportés,

au travers de décors en papiers, se transformant en arbres, maison, animaux... nous faisant découvrir quatre contes des Frères Grimm.

Enfants comme adultes en sont ressortis des étoiles plein les yeux !



Soirée dictée

Dans le cadre de la semaine de la francophonie, les bénévoles de la bibliothèque ont invité les amoureux de la langue française à une soirée dictée.

C'est une dictée de Bernard Pivot « Les bienfaits de la gymnastique » qui a été choisie. Un texte d'une trentaine de lignes avec ses pièges grammaticaux, ses originalités de la langue française mais aussi quelques mots plus rares comme synovite, tussah... Les lauréats de cette soirée Claudine Kern, Adrien Kelb et Sophie Fritsch se sont vu offrir un bon d'achat à valoir dans la librairie Bouq's de Bouxwiller.

Bravo à tous les participants.

Cet été à la bibliothèque

Les horaires de la bibliothèque durant l'été :

En juillet aux horaires habituels :

- Mardi de 16h30 à 18h30
- Mercredi de 10h à 12h et 14h à 18h
- Samedi de 14h à 16h

Au mois d'août :

- Mercredi de 10h à 12h
- Samedi de 14h à 16h

La bibliothèque sort de ses murs.

Durant l'été, la bibliothèque s'installe à nouveau à la Speck les mardis des semaines paires de 10h à 12h.

Un moment de détente, de lecture et d'échange autour du livre. La première sortie aura lieu le mardi 25 juillet.



Travaux du complexe sportif

Projet de réhabilitation-extension du complexe sportif : c'est parti !

Ça y est ! Le 29 mars 2023 a eu lieu la réunion de lancement des travaux de la tranche bâtiments du complexe sportif, partie la plus conséquente du programme des travaux.

Une nouvelle étape est aujourd'hui franchie pour ce projet majeur tant attendu sur notre commune. Merci à toutes celles et ceux qui se sont mobilisés et qui ont travaillé, collaboré et co-construit ce projet avec la municipalité à travers la large concertation menée. À travers les nombreux échanges, ce projet a été amélioré et ajusté pour répondre pleinement aux attentes des usagers, scolaires et associations du village.

Après trois ans de travail administratif, de réunions techniques, de montage de nombreux dossiers, de dizaines de dossiers de demandes de subventions, de lancement des marchés de travaux et autres, les élus sont ravis aujourd'hui de voir enfin s'engager une phase plus opérationnelle et visible sur le terrain.



Pour cette nouvelle phase, il s'agit également de remercier les partenaires financiers (CEA, État, Région Grand Est). En effet, un projet d'une telle ampleur ne pourrait pas être porté par notre commune sans un accompagnement financier fort. Que tous nos partenaires soient d'ores et déjà remerciés pour leur contribution.

Comme pendant toute la phase d'études, nous reviendrons régulièrement vers vous à travers le bulletin municipal ou les réseaux sociaux pour partager l'avancement des travaux.

Relais Poste et paiement de proximité

Dans votre bureau de tabac

La direction générale des Finances publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public.

A Dettwiller, ce service de proximité est disponible au Tabac Presse de l'ancienne gare, 20 rue de la Gare. Vous pouvez y effectuer vos paiements en espèces jusqu'à 300 euros et par carte bancaire.

Avant de vous rendre chez votre buraliste, assurez-vous que votre avis ou votre facture comporte un « QR Code » et que la mention « payable auprès d'un buraliste » figure dans les modalités de paiement.

Une fois chez votre buraliste, muni de votre facture, il suffit de scanner le code puis de payer. Le paiement est réalisé en toute confidentialité à l'aide d'un terminal sécurisé.



Votre Tabac Presse de l'ancienne gare est ouvert :

- Lundi à vendredi de 5h30 à 19h
- Samedi 5h30 à 18h
- Dimanche 7h à 12h.

Outre la presse, le tabac, le loto, la papeterie, vous y trouverez également de la mercerie et de la laine.

Urbanisme

Déclaration d'Ouverture de Chantier (DOC) et

Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT)

Autorisation d'urbanisme : quels documents à fournir à la suite de la décision ?

La Déclaration d'Ouverture de Chantier (DOC)

La déclaration d'ouverture de chantier (DOC) est un document signalant le commencement des travaux à la mairie. Elle doit obligatoirement être adressée dès le début des travaux.

- Article R.424-16 du Code de l'urbanisme: «Lors de l'ouverture du chantier, le bénéficiaire du permis de construire ou d'aménager adresse au maire de la commune une déclaration d'ouverture de chantier en trois exemplaires».

Les bénéficiaires d'une décision de non-opposition à déclaration préalable et/ou d'un permis de démolir ne sont pas tenus de déclarer l'ouverture du chantier à la mairie.

Formulaire à utiliser :

Cerfa n°13407*06

Lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1976>

La DOC peut être déposée :

- Via le téléservice lorsque la demande d'autorisation d'urbanisme a fait l'objet d'un dépôt par voie dématérialisée
- Par lettre RAR
- Directement en mairie

A SAVOIR

Les travaux doivent commencer dans un délai de 3 ans suivant la délivrance de l'autorisation d'urbanisme.

L'autorisation d'urbanisme est caduque si les travaux n'ont pas commencé dans les 3 ans. S'ils sont interrompus durant plus d'1 an après le démarrage des travaux, l'autorisation est également périmée. Il est cependant possible de demander la prolongation de l'autorisation d'urbanisme.

Cette dernière peut être prolongée 2 fois pour une durée d'1 an.

La Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT)

Une fois les travaux objets de l'autorisation d'urbanisme terminés, il convient d'en informer la mairie par une Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT).

- Article L.462-1 du Code de l'urbanisme: «A l'achèvement des travaux de construction ou d'aménagement, une déclaration attestant cet achèvement et la conformité des travaux au permis délivré ou à la déclaration préalable est adressée à la mairie».

La DAACT concerne les projets qui ont fait l'objet d'un permis de construire, d'un permis d'aménager ou d'une déclaration préalable de travaux. Seul le permis de démolir n'est pas concerné.

La DAACT est signée par le bénéficiaire de l'autorisation ou par l'architecte quand il a dirigé les travaux.

L'achèvement partiel concerne les travaux réalisés par phase, selon un programme prévu par le permis. Cela peut être le cas pour certains permis d'aménager (aménagement d'un lotissement par exemple).

Selon la nature du projet, il convient de joindre à la DAACT des attestations relatives au respect de certaines règles de construction (Article R.462-3 à R.462-4-4 du Code de l'urbanisme) :

- Attestation de prise en compte de la réglementation environnementale RE2020 et thermique (RT2012) ;

- Attestation d'accessibilité
- Attestation acoustique
- Attestation parasismique et para cyclonique

Formulaire à utiliser :

Cerfa n°13408*08

Lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1978>

La DAACT peut être déposée :

- Via le téléservice lorsque la demande d'autorisation d'urbanisme a fait l'objet d'un dépôt par voie dématérialisée
- Par lettre RAR
- Directement en mairie

A SAVOIR

Une fois avisée de l'achèvement des travaux, la commune peut procéder à un contrôle de la conformité de ces derniers à l'autorisation d'urbanisme délivrée dans un délai de 3 mois. L'article R. 462-7 du Code de l'urbanisme prévoit les cas où ce contrôle est obligatoire (le délai pour procéder au contrôle de conformité est porté à 5 mois).

Si la mise en œuvre des travaux diffère de l'autorisation d'urbanisme délivrée, la DAACT et la conformité sont contestées.

La commune de Dettwiller a adhéré à la mission Conformité et Contrôle en application du droit des sols (ADS) de l'ATIP permettant ainsi de bénéficier d'un accompagnement juridique et technique dans la mise en œuvre de la Police de l'urbanisme sur le territoire communal.

Cet accompagnement se traduit notamment par des contrôles réguliers sur le ban de la commune, suite au dépôt de la Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT).

Etat Civil



Naissances

- 03/03** : Anna fille d'Alice LEPELIER
et de Kévin BOURGAIN
- 07/03** : Lyndsay fille de Lysiane RECHT
et de Vincent KLEIN
- 13/03** : Nathaniel fils de Laura KERN
et David BRAZDA
- 18/04** : Léa fille de Mauranne LOTZ
et Grégory KOCHERT
- 24/04** : Lyna fille de Morgane DEBES
et Jérémy FRITSCH
- 23/05** : Mila fille de Sarah SCHWAB
et de Tanguy GUTFRIED

Décès

- 23/12/2022** : Jean Claude MIGNE (66 ans)
- 13/03** : Bernard BÜRCKEL (74 ans)
- 02/04** : Jacqueline ROLL née HAFNER (96 ans)
- 08/04** : Marie Chantal STOFFEL née WAGNER (83 ans)
- 30/04** : Berthe KARCHER née BASTIAN (90 ans)
- 08/05** : Marie-Thérèse JUCHS née KEIM (95 ans)

Anniversaires

Juillet

- 03/07** : Marthe GURTNER née FAESSEL 90 ans
- 04/07** : Erna KURTZ née SCHMITT 94 ans
- 04/07** : Marie-Caroline KRIEGER née BERON 88 ans
- 22/07** : Jean LARDINAIS 88 ans
- 23/07** : Berthe KLEITZ née MAHLER 96 ans
- 24/07** : Marie-Thérèse BROQUET 93 ans
- 25/07** : Lili HUBER née DREGER 97 ans
- 29/07** : Georgette KERN-HEIDMANN née FEIDT 85 ans
- 31/07** : Jean-Jacques MATTER 90 ans

Août

- 02/08** : Agnès NEUMANN née GRIES 88 ans
- 04/08** : Maryse LAMPS 93 ans
- 04/08** : Germaine REMMER née BRUNETEAU 89 ans
- 15/08** : Marie Antoinette SCHOTT née LANG 85 ans
- 24/08** : Fernande FEIDT née BERRY 88 ans

Septembre

- 03/09** : Werner ALWIN 88 ans
- 08/09** : Sonia LORCH née ADAM 85 ans
- 09/09** : Marie ZIMMERMANN née HILT 90 ans
- 10/09** : Gérard SALOMON 97 ans
- 10/09** : Kunigonde ZORN née SCHÄPKE 85 ans
- 10/09** : Marie-Madeleine DIEBOLT née HUBLER 88 ans
- 12/09** : Marguerite GOLDSTEIN née BURCKEL 87 ans
- 20/09** : Liliane KUHN née JAEGER 92 ans
- 23/09** : Antoine FEIDT 91 ans
- 23/09** : Paulette BOEHM née WENDLING 88 ans
- 27/09** : René ROESCH 86 ans
- 30/09** : Madeleine BERRY née NEFF 96 ans
- 30/09** : Henriette THIEBAUT née KONRATH 86 ans

Grands Anniversaires

Depuis la parution du dernier bulletin, plusieurs personnes ont eu la joie de fêter leurs 90 ans.

Nous souhaitons à Claude STAEBEL, Annie PETER née DAAB et René BENDER de pouvoir passer encore d'agréables moments entourés de leurs proches. Un panier garni leur a été offert au nom de la commune et du Ccas.



Le SMICTOM adopte un nouveau programme d'actions de réduction des déchets

Le Smictom de la région de Saverne a adopté un PLPDMA, un programme d'actions de réduction des déchets ménagers et assimilés qui sera mis en oeuvre de 2023 à 2028. L'objectif ambitieux de ce programme: réduire les déchets ménagers et assimilés de 10% sur la période 2010-2028. Sachant que depuis 2010, ils ont pour l'instant augmenté de 1% malgré nos efforts, et que la réglementation nationale vise une réduction de 15% d'ici 2030.

Le PLPDMA comprend plusieurs axes, parmi lesquels l'animation du Rézo zéro déchet et jardin naturel de la région de Saverne dans le cadre duquel le Smictom propose des ateliers ainsi que des temps d'échange en visio. Voici les prochaines dates:



- **Visio papotage** sur les nouvelles consignes de tri des déchets
Le mardi 9 mai 20h-21h30
- **Visite du jardin.** Le Bosquet de la chouette à Obermodern (côté Buswiller)
Le samedi 13 mai 10h-12h
- **Visio papotage** sur les techniques pour réduire le gaspillage alimentaire
Le mardi 6 juin 20h-21h30
- **Visite du jardin** sanctuaire Hymenoptera à Obersteinbach
Le samedi 17 juin 15h-16h30

Pour plus d'informations sur ces animations, nous vous invitons à consulter le site internet du Smictom, vous abonner à la lettre d'info mensuelle du Rézo en envoyant un mail à reseauzerodechet@gmail.com et/ou vous inscrire au groupe Facebook du Rézo.

Autre axe, l'accompagnement vers la sobriété dans la consommation.

Avec notamment, l'accompagnement des éco-délégués d'un collège/lycée chaque année, ainsi que des ateliers de sensibilisation. Une subvention concernant l'achat de protections périodiques lavables va également être mise en place. La conception d'un annuaire de bonnes adresses zéro déchet est par ailleurs prévue courant 2023.

Et l'accompagnement des événements 2023 souhaitant obtenir la labellisation éco-manifestations a d'ores et déjà démarré avec le festival Mon mouton est un lion (Espace Rohan) et la Fête de la nature (association Les Piverts).



Côté déchèterie

Côté déchèterie, il est prévu d'étudier la mise en place d'un espace de dépôt/reprise d'objets à la déchèterie de Marmoutier et de former les gardiens afin de favoriser le réemploi, le prêt et la réparation.

Dans le cadre de l'obligation du tri à la source au 1^{er} janvier 2024, le Smictom va encourager le compostage individuel ainsi que le compostage en établissement et partagé avec la création et le suivi de plusieurs dizaines de sites de compostage.

Autre volet important, la réduction et la gestion de proximité des déchets de jardin.

Le Smictom va sensibiliser sur la pratique du mulching* et promouvoir le broyage des tailles de haies via l'accompagnement de particuliers et des subventions à l'achat de broyeurs destinées aux associations.

Les communes seront également accompagnées et des subventions pour la mise en place d'opérations de broyage, de plateformes de déchets verts ainsi que pour l'achat de broyeurs de végétaux leur seront dédiées.

Le Smictom continuera à proposer aux entreprises un diagnostic en vue d'une gestion différenciée des espaces verts.

Ce diagnostic est intégralement pris en charge par le Smictom.

Les entreprises intéressées sont invitées à se signaler auprès du Smictom.



*le mulching est une technique de tonte de gazon qui hache finement l'herbe de façon à pouvoir la laisser sur place



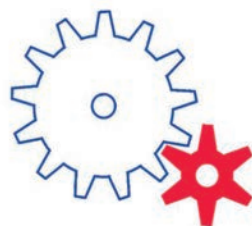
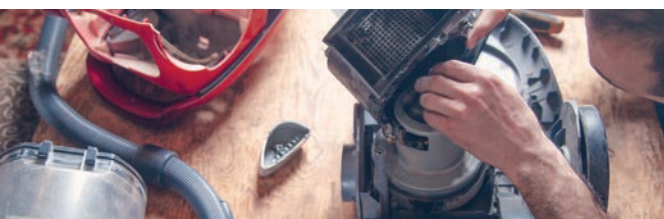
CONTACT :

Chloé Vetter, Chargée de mission Prévention
c.vetter@smictomdesaverne.fr • 03 88 02 21 80

SMICTOM DE LA RÉGION DE SAVERNE

10 rue du Zornhoff • 67700 Saverne •
Tél. : 03 88 02 21 80 • smictom@smictomdesaverne.fr

www.smictomdesaverne.fr



Repair Café
Pays de Saverne

Bilan du 13 mai :

Une belle fréquentation tout au long de la journée permettant de traiter 121 Kg au total, soit :

Réparés : 50 kg - A moitié : 14 kg - Non réparables : 57 kg



Écoles : amélioration de la performance énergétique des bâtiments

Après une première série de travaux menés dans les deux écoles de notre commune, il s'agit aujourd'hui de poursuivre par l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments. En effet, depuis quelques années, les canicules de plus en plus fréquentes et les changements climatiques à l'œuvre nécessitent d'adapter nos réponses et nos postures.

L'enjeu d'adapter nos bâtiments publics, notamment ceux qui accueillent du jeune public, ont conduit la municipalité à se pencher sur l'optimisation des bâtiments scolaires; il s'agit d'investir dans un dispositif permettant aux écoliers de la commune, mais aussi au personnel enseignant de mieux vivre les périodes de surchauffes estivales.

C'est ainsi qu'après une large concertation menée avec le personnel des écoles, les délégués des parents d'élèves et le corps enseignants, le conseil municipal a décidé de déployer des BSO (Brise Soleil Orientable) dans les écoles.

Les BSO sont des stores extérieurs équipés de lames qui peuvent s'incliner en fonction de la protection solaire voulue.

Ils apportent un réel confort d'été, proposant une alternative aux stores intérieures bien moins effi-

caces, car ces derniers laissent entrer la chaleur dans les bâtiments.

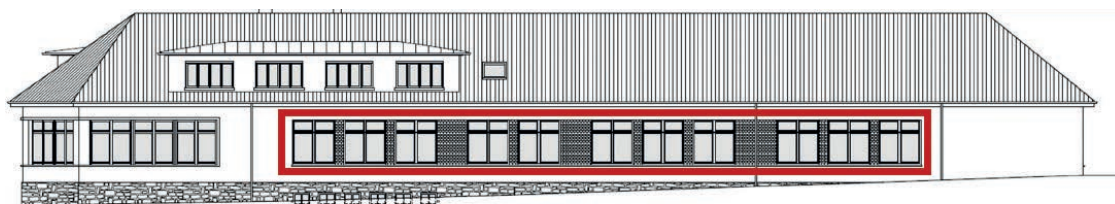
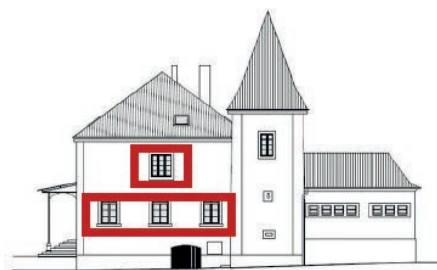
Ce système extérieur certes plus coûteux est bien plus efficace, car il permet de profiter de la chaleur produite en hiver, tout en maîtrisant les apports de chaleur en été.

Les Brise Soleil Orientables répondent parfaitement aux contraintes thermiques et environnementales des bâtiments performants sur le plan environnemental.

Ils permettent également d'intervenir sur l'ambiance lumineuse des classes, ce qui améliorera notablement le confort visuel des enfants pour la lecture des TBI (tableaux blancs interactifs) installés dans toutes les salles de classes.

Toutes les fenêtres du château (école élémentaire) exposées sud-est et sud-ouest et donnant sur une salle de classe, ainsi que toutes les fenêtres des salles de classe de l'école maternelle exposées sud-est seront équipées de ce dispositif dans les prochaines semaines.

Permettre aux écoliers et à leurs enseignants de profiter d'un meilleur confort d'été sans déployer de climatisation, et donc sans dégrader le bilan carbone de notre commune, tels sont les axes qui ont guidé les décisions de la municipalité.



FACADE SUD-EST - 1/100



École maternelle

le toboggan fait peau neuve...

Les beaux jours rimant souvent avec activités extérieures notamment pour les enfants; les élèves de l'école maternelle vont dorénavant pouvoir laisser libre cours à leur enthousiasme et leur motricité sur une toute nouvelle structure de jeux installée dernièrement dans la cour de récréation.

L'ancien toboggan montrant depuis quelques années des signes de fatigue, il était grand temps de

le remplacer et de proposer à nos petits écoliers un nouvel espace de jeux plus adapté et proposant un panel plus large de possibilités pour : grimper, glisser, ramper et ainsi développer leurs compétences motrices. Gageons que ce nouvel « outil » fera la joie des plus petits mais aussi des plus grands de l'école. Le toboggan a été complété par deux panneaux ludiques qui leur permettront également de s'amuser à composer des mélodies au son du xylophone géant et de faire des courses de petites voitures dans un coin ombragé de la cour d'école!

lodies au son du xylophone géant et de faire des courses de petites voitures dans un coin ombragé de la cour d'école!



Boutique solidaire

La Fringuerie est une boutique solidaire née en 2011 d'un projet diaconal d'entraide sociale de proximité, mais elle est ouverte à tous. On y trouve des articles de seconde main en bon état (vêtements, chaussures, accessoires, linge de maison, jouets).

Les bénévoles trient 2 fois par semaine les dons, et mettent en rayon les articles retenus. Le reste est remis à VETIS, une association de réinsertion, qui va le revaloriser sous diverses formes, comme par exemple en matériel isolant pour les bâtiments. La Fringuerie située au 27 rue de la Gare est ouverte tous les samedis de 9 heures à 17 heures. Les dons peuvent être déposés lors de l'ouverture du magasin ou les jours de tri (lundi et jeudi hors jours fériés) de 10 heures à 17 heures. Le bénéfice des ventes permet d'attribuer des aides suite à la demande d'un travailleur social.



Solidarité DETTWILLER / ROSENWILLER

Pour nous soutenir, vous pouvez :

- faire don des vêtements dont vous n'avez plus besoin
- acheter à la Fringuerie
- rejoindre l'équipe des bénévoles dans la mesure de vos disponibilités.

Nous cherchons à constituer un petit groupe de couturières bénévoles.

Il s'agit d'effectuer de petites réparations (ourlet défait, poche à recoudre, boutons manquants...) sur des vêtements qui sont écartés de la vente à cause de ces défauts.

Pour plus de renseignements, vous pouvez appeler au 07 69 13 16 44.

À noter !

Inscrivez-vous !

Afin de prévenir les risques d'une éventuelle canicule (ou d'un autre évènement majeur), la commune de Dettwiller constitue comme chaque année un registre des personnes vulnérables.

..... Plan canicule 2023

Dès que la préfecture déclare l'état de canicule, le CCAS joint individuellement, par téléphone, les personnes inscrites pour s'assurer de leur bien-être.

Sont considérées vulnérables :

- Les personnes âgées de plus de 65 ans
- Les personnes âgées de plus de 60 ans inaptées au travail
- Les personnes majeures en situation de handicap

Pour vous inscrire, il vous suffit de vous rendre en Mairie et de compléter le formulaire. Cette démarche doit être volontaire, elle peut être effectuée par un tiers avec l'accord de la personne concernée.



30 rue de Strasbourg : à gauche, l'ancien café "Aux deux clés" devenu l'habitation de la famille. A droite l'épicerie mercerie de madame Lamps-Krauss, devenu le bureau et le siège de la première manufacture de chaussures Lamps.

Les Chaussures Lamps de Dettwiller

La saga des fabriques de chaussures avant la période ADIDAS. Le tome II sur Dettwiller, toujours disponible au musée 2A rue du Moulin, au prix de 10€, retrace les grandes étapes de cette histoire.



Monsieur Charles Lamps

1920 la création de la société LAMPS & SCHALL au 30 rue de Strasbourg par messieurs Charles LAMPS et Joseph SCHALL.

Elle sera dissoute en 1924 pour renaître la même année sous le nom de LAMPS & Cie.

Après plusieurs années de formation en Alsace et dans la région parisienne, M. Alfred Lamps fils de Charles entre dans la nouvelle société.


Production de chaussures de travail et de sport avec une spécialité de fabrication le «chevillés bois et cousus trépointe» sous la marque LCD (Charles et Cie Dettwiller).

1938 Nouvelle raison sociale. La nouvelle marque ALD (Alfred Lamps Dettwiller) se spécialisera dans la production de brodequins, fermiers, Rangers et des bottes pour aviateur, Richelieus, Sans-Gènes.


MANUFACTURE DE CHAUSSURES

Articles en tous Genres


SPECIALITÉ
Chaussures de Fatigue
et de Sport
en Chevillé bois

MARQUE  DÉPOSÉE

TÉLÉPHONE N° 6
Adresse Télégraphique
Lamps-Chaussures.



COMPTÉ DE BANQUE
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ALSACIENNE
DE BANQUE A SAVERNE



COMPTÉ DE CHÈQUES POSTAUX
STRASBOURG N°1674
REGISTRE DU COMMERCE
SAVERNE B. 275

LAMPS & C^{IE} DETTWILLER

Dettwiller, le
(Bas-Rhin)

19



Vue des bâtiments actuels rue de la Heid

1940-1945: L'entreprise connaît une période de fort ralentissement due aux contraintes de l'annexion dont avant tout la diminution des effectifs passés de 50 en 1939 à une dizaine de personnes en 1945.



Quelques modèles de la production

Au lendemain de la 2^{ème} guerre mondiale, l'entreprise connaît un souffle nouveau, l'activité reprend et à la production habituelle s'ajoute celle de chaussures médicales pour enfants dans le cadre de la restructuration d'une entreprise locale. D'autre part outre sa clientèle habituelle, M. Lamps fournira l'armée et la gendarmerie.

La manufacture Lamps poursuivra son activité durant encore 25 ans jusqu'au 31 décembre 1971 date à laquelle M. Alfred Lamps demandera la radiation de son entreprise du Registre du commerce et ayant atteint près de 72 ans, il fera valoir ses droits à la retraite.



Monsieur Alfred Lamps

1972 – 1985 L'usine est louée à ADIDAS qui après quelques années de production locale, en fera un entrepôt avant expéditions

1978 décès d'Alfred Lamps 1985 Fin de la location. La famille Lamps reprend possession de l'usine.



2008 Vente de la propriété

2022 Les bâtiments de l'ancienne usine sont restructurés et constituent aujourd'hui le siège d'une entreprise locale (Ets Rohfritsch)

Avec le concours et l'aimable autorisation de madame Maryse Lamps fille de monsieur Alfred Lamps. Le club Patrimoine de Dettwiller.

Stammtisch citoyen

*Au marché du
dimanche matin*



Dimanche 7 mai a eu lieu le premier « STAMMTISCH citoyen » au milieu du marché hebdomadaire.

Cette première présence au marché s'avère concluante au vu des nombreux échanges que les conseillers municipaux ont pu avoir avec les habitants de la commune; des questions, des suggestions ou des propositions, toutes les observations sont les bienvenues pour améliorer les réponses apportées en termes de services à la population.

Le STAMMTISCH citoyen est un espace où l'on discute, on échange et où l'on partage.

Venez rencontrer des élus du conseil municipal sur votre marché hebdomadaire lors d'une prochaine date : tous les 1^{ers} dimanches du mois en été de 10h à 12h.



La Jeantoinette 2023

La Jeantoinette 2023 ouvre ses portes le dimanche 25 juin après deux ans d'absence.

Cette exposition organisée pour mettre en avant la culture locale fait peau neuve avec plus d'exposants.

Promenez-vous sur le chemin du Bischberg et venez observer peintres, photographe, illustrateurs, dinandier, brocanteur, fleuriste et créateurs de jeux ainsi qu'un concert exceptionnel de Valentin Stoeffler alias Vizir originaire de Marmoutier, et ex participant de The Voice.

Pour plus d'informations, contactez-nous par mail au : lajeantoinette@gmail.com

Ou retrouvez-nous sur facebook :



L'Échoppe
Fête la Solidarité en Musique

Cette année encore, le Parc Vogel convie les habitants de Dettwiller à une rencontre conviviale sous le signe de la solidarité.

Apportons nos grillades, tartes et salades, et partageons ce que nous avons en plus avec ceux qui sont là!

au programme

- MUSIQUE EN LIVE
- JEUX COLLECTIFS
- ATELIER MAQUILLAGE

Ramenez vos grillades et baguettes, nous fournissons les braises !

20 juin
 à partir de 19h
 au Parc Vogel

On vous attend!

EPICERIE SOLIDAIRE ET CULTURELLE A DETTWILLER

Vous pourrez adhérer à l'association sur place si vous le souhaitez.

l'échoppe est sur facebook et instagram

lechoppe67@courriel.eco

DETTWILLER - ROSENWILLER

FÊTE NATIONALE
Bal des Pompiers

Animation musicale par l'orchestre "Blue Star"

Buvette et restauration sur place.
 Jeux gonflables pour les enfants

JEUDI
13 JUILLET 2023
 19 H 00

Défilé aux lampions
 Rassemblement pour le départ à 20h30
 Place de la gare

U.M.P.S 67
 DETTWILLER ROSENWILLER

DETTWILLER ROSENWILLER

WORLD CLEANUP DAY 2023

Samedi 16 septembre 2023

WORLD CLEANUP DAY

Rendez-vous à 9h - Place de la Gare

Munissez-vous de gants et d'un gilet de sécurité.

À l'issue de cette action, nous partagerons un moment convivial.

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

À noter !

Messti 2023

Inscription

Brocante/Braderie

Le Messti aura lieu le dernier week-end du mois d'août du 25 au 27.

Vous avez jusqu'au 4 août 2023 pour vous inscrire à la braderie/brocante qui aura lieu le dimanche 27 août de 6h à 18h en demandant un formulaire par mail à : info@dettwiller.fr.





DETTWILLER
25 AU 29 AÔUT 2023

MESSTI

L'Alsace en fête



BRADERIE/BROCANTE
27 AOUT 2023 6H À 18H

FÊTE FORAINE
EXPOSITION - SPECTACLES & CONCERTS

Sortie culturelle à Paris

C'est par une belle journée printanière qu'un groupe de bénévoles de la bibliothèque municipale de Dettwiller accompagné de leurs conjoints et quelques lecteurs sont allés passer une journée à Paris.

Au programme: Visite de la bibliothèque Mazarine au sein de l'Institut de France et croisière sur la Seine et le Canal Saint Martin.

La matinée a été consacrée à la visite de la bibliothèque Mazarine qui est la plus ancienne bibliothèque publique de France; elle est située quai de Conti, dans le 6^e arrondissement de Paris. Elle est issue de la bibliothèque personnelle du cardinal Mazarin. Moment de découverte vraiment intéressant au vu l'historique de ce lieu empreint d'Histoire...



L'après-midi fut consacrée à une croisière unique et originale sur la Seine et le canal Saint Martin qui a permis de découvrir Paris sous son plus beau jour. Loin du bruit de la ville, notre groupe dettwillerois a été transporté par le rythme apaisant de l'eau et a pu contempler des monuments incontournables mais aussi méconnus de la capitale. Traverser la mystérieuse voûte de la Bastille, passer sous des passerelles romantiques, franchir les différentes écluses du canal qui mènent au Bassin de la Villette, au port de l'Arsenal...

École de musique Crescendo de Dettwiller-Monswiller-Saverne

L'école de musique Crescendo de Dettwiller-Monswiller-Saverne propose un enseignement musical de qualité basé sur l'éveil, l'apprentissage et le partage de la musique.

Éveil & découverte:

- Jardin musical dès 4 ans
- Éveil musical dès 5 ans
- Découverte instrumentale et vocale dès 6 ans

Disciplines enseignées:

- Polyphoniques: piano, orgue, guitare acoustique, harpe
- Cordes: violon, alto, violoncelle, contrebasse à cordes, viole de gambe
- Bois: flûte traversière, flûte à bec, hautbois, basson, clarinette, saxophone
- Cuivres: trompette, cor d'harmonie, trombone, baryton, tuba
- Percussions, batterie
- Instruments amplifiés: guitare électrique, guitare folk, guitare basse
- Chant
- Pratiques collectives: orchestres, ensembles vocaux, ateliers et ensembles instrumentaux.



Pour plus de renseignements ou inscriptions, n'hésitez pas à prendre contact directement avec l'école de musique.

Téléphone: 03 88 91 32 25

Site internet: ecole-musique@mairie-saverne.fr

Événements à venir... pour votre plus grand plaisir !

Juin

Samedi 17 - Journée
Arboriculteurs - Excursion

Samedi 17 - 9h00
La fête du centenaire de
l'association de pêche
Lieu: Étang de la Speck

Samedi 17 - 9h30 à 17h
Ouverture de L'Échoppe
Lieu: 15 rue de la Gare

Mardi 20 - 14h
Club de l'amitié - Skat
Lieu: Salle 1 du Hohgraben

Mardi 20 - 20h
Club patrimoine - Section
généalogique
Lieu: Musée du Patrimoine

Samedi 24 - 14h à 16h
Club tricot
Lieu: Salle socio-éducative

Samedi 24
Fête de la musique - Musique
municipale
Lieu: Place de l'église

Juillet

Samedi 1^{er} - 14h
La Liberté - Fête d'été +
Tartes flambées
Lieu: Salle de la Liberté

Mardi 4 - 14h
Club de l'amitié - Skat
Lieu: Salle 1 du Hohgraben

Mardi 4 - 16h
Arboriculteurs - Entretien
Lieu: Verger école

Jeu 6 - 14h
Club de l'amitié - Rencontre
mensuelle
Lieu: Salle socio-éducative

Vendredi 7 - 16h
Arboriculteurs - Cours de taille +
soirée récréative
Lieu: Verger école

Vendredi 7 - 20h
La Ludette - Soirée Jeux
Lieu: Salle socio-éducative

Samedi 8 - 14h à 16h
Club tricot
Lieu: Salle socio-éducative

Samedi 8 - 19h30
Club Patrimoine - Concert Six'N Live
Lieu: Musée du Patrimoine

Dimanche 9 - 12h
Club canoé-kayak - Bœuf à la broche
Lieu: Base nautique

Jeu 13 - 19h
Fête Nationale - Amicale des
sapeurs-pompiers et UMPS
Lieu: Cour des écoles

Du 17 au 21
RAJ - Bouge ton village
« Stage Maggie
Lieu: Salle socio-éducative

Mardi 18 - 14h
Club de l'amitié - Skat
Lieu: Salle 1 du Hohgraben

Mardi 18 - 20h
Club patrimoine - Section généalogique
Lieu: Musée du Patrimoine

Jeu 20 - 12h
Club de l'amitié
Lieu: Restaurant Schreiber à Haselbourg

Samedi 22 - 14h à 16h
Club tricot
Lieu: Salle socio-éducative

Dimanche 23 - 12h
Fête paroissiale catholique
Lieu: Foyer Saint-Jacques

Août

Mardi 1^{er} - 17h
Don du Sang
Lieu: Foyer Saint-Jacques

Mardi 1^{er} - 16h
Arboriculteurs - Entretien
Lieu: Verger école

Jeu 3 - 14h
Club de l'amitié - Rencontre
mensuelle
Lieu: Salle socio-éducative

Samedi 5 - 14h à 16h
Club tricot
Lieu: Salle socio-éducative

Jeu 17 - 12h
Club de l'amitié
Lieu: Restaurant La Charrue à Dettwiller

Samedi 19 - 14h à 16h
Club tricot
Lieu: Salle socio-éducative

Samedi 19 - 19h
et Dimanche 20 - 18h
Club des Jeunes
Tartes flambées/pizzas
Lieu: Club house de Rosenwiller

Du 26 au 28 MESSTI

Vendredi 26 - 16h
CAP Dettwiller - Les 6^e Foulées
Lieu: Salle de la Liberté

Vendredi 26 - 21h30
Spectacle des Enflammées
Lieu: Place de l'église

Samedi 27 - 20h
Concert

Dimanche 28 - 11h30 à 13h30
Apéro-Concert des Vehrele

Samedi 27 et dimanche 28
Club patrimoine - Exposition
Lieu: Musée du Patrimoine

Septembre

Vendredi 1^{er} - 20h
La Ludette - Soirée Jeux
Lieu: Salle socio-éducative

Samedi 2 - 14h à 16h
Club tricot
Lieu: Salle socio-éducative

Mardi 5 - 14h
Club de l'amitié - Ska
Lieu: Salle 1 du Hohgraben

Mardi 5 - 16h
Arboriculteurs - Entretien
Lieu: Verger école

Jeu 7 - 14h
Club de l'amitié - Rencontre
mensuelle
Lieu: Salle socio-éducative

Dimanche 10 - 12h
Club patrimoine - Repas Waedele
Lieu: Musée du Patrimoine

Mercredi 13 - 9h30
Bébés lecteurs
Lieu: Bibliothèque

Samedi 16 - 14h à 16h
Club tricot
Lieu: Salle socio-éducative

Samedi 16 - 9h
World Cleanup Day23
Lieu: Place de la gare

Samedi 16 et dimanche 17
Club patrimoine: Journées
du Patrimoine
Lieu: Musée du Patrimoine

À noter !

MARCHÉ
DU DIMANCHE

8h à 12h
Cour de l'école

